

EREN

Centre cantonal Théologie Education Formation, ThEF

juin 2006

L'origine du terme paroisse

Extraits de Gérard Delteil, Paul Keller, *l'Eglise disséminée. Itinérance et enracinement*, Novalis, Lumen Vitae, Labor et Fides, Cerf, 1995

Jusqu'à la fin du 1^{er} siècle « *paroikos* » n'est pas un substantif appliqué à un groupe ou à un lieu. En revanche, les chrétiens sont qualifiés de *paroikoi* pour les situer par rapport aux autres habitants et pour les distinguer de la « maison » (*oikos*) où ils se trouvent. Le terme évoque une existence précaire parce que le *paroikos* n'est pas « de » la « maison », mais « à côté ». Il réside dans le pays, mais comme étranger, avec un statut que la loi reconnaît, mais il n'est pas naturalisé et ne jouit pas de tous les droits du citoyen. Ainsi parle-t-on de la communauté chrétienne comme de « l'église séjournant à » (*ekklesia paroikousa*), pour indiquer son originalité et son caractère provisoire. L'Eglise locale n'est pas une « paroisse », cette composante bien intégrée de l'espace géographique et social dont nous gardons l'image, mais plutôt un groupe d' « émigrés » traduit la TOB (Eph 2, 19), ou encore une « colonie périphérique » (Dumas). Du moins est-ce ainsi qu'elle est invitée à se voir. » (p.17)

Déjà dans l'AT, trad de la LXX: Abraham un *paroikos* : « Il est pleinement chez lui nulle part, mais il est comme un étranger, comme en exil, ou en marge. » (p.18)

Dans les épîtres plus tardives, « le disciple du Christ est « étranger et voyageur sur la terre » (1 Pi 2, 11 ; He 11,13). Là où ils vivent, les chrétiens sont *de passage* (*paroikoi kai parepidemoi*(...)) On peut penser que l'emploi de telles expressions, dans les pages tardives du Nouveau Testament, a une portée exhortative ou polémique, à un moment où les chrétiens de la seconde génération s'interrogent sur leur statut dans la société. » (p. 18s).

Les premiers chrétiens s'organisent au service de la proclamation de la parole et des communautés. « Dès lors se fait sentir le besoin d'une organisation, avec des cadres, des règles et des rites. Les « étrangers » pensent à leur naturalisation. » (...) Les chrétiens doivent maintenant trouver leur propre place, une place originale, dans la société où ils vivent. (...) Gerd Theissen souligne combien, dans le monde antique, le christianisme marquait une rupture par rapport à toutes les religions en ce qu'il était sans temples, sans prêtres et sans sacrifices. » (p.21)

« Quant aux termes qui désignent la communauté chrétienne et ses membres, ils sont également variés : les frères, les croyants, les saints, la maison, l'église. Ce sont souvent des expressions ou des périphrases. C'est au milieu de ce vocabulaire à la recherche d'une légitimité que « paroisse » va prendre une place significative pour caractériser la communauté : celle-ci est à la fois église et paroissiale, une assemblée marquée par la précarité, la non-installation. (p.22) Manière de prendre « à partie ceux qui souhaitent que l'Eglise mène une existence reconnue et qui prônent l'assimilation des chrétiens dans la société où ils vivent. Or, disent-ils, leur vocation est autre. Le « peuple de Dieu » est un

peuple eschatologique que ne constituent ni la race, ni la nation, mais l'élection seule dont il est l'objet. » (p.23)

Notre spécificité est spirituelle. Nous sommes Eglise, parce que nous répondons à un appel qui nous précède et qui nous rassemble.

« A partir de la fin du IV^e siècle, le mot « paroisse » change de signification parce que le statut politique et social des chrétiens et des Eglises a changé radicalement. Le recours à l'étymologie n'a plus de pertinence empirique. En effet, jusqu'à l'édit de Milan, en 313, consécutif à la conversion de l'empereur Constantin, l'appel à vivre en « étrangers » correspondait, pour les chrétiens, à une situation de fait et lui donnait sens. Par la suite, la reconnaissance officielle du christianisme, son extension rapide et l'emprise qu'il exerce sur la société tout entière, apparaîtront comme « la victoire de la Croix sur le paganisme ». Loin d'exprimer le caractère provisoire de l'Eglise, la paroisse va proclamer son installation. Elle deviendra le modèle par excellence de la communauté chrétienne, modèle qui, pendant plus d'un millénaire, marquera les mentalités autant que les institutions ecclésiastiques. » (p.27).